

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 9 OCTOBRE 2018 À 18 HEURES 30

N° DEL2018_171 : PROJET SCIENTIFIQUE, CULTUREL, EDUCATIF ET SOCIAL DU
RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES 2018-2022

L'an deux mille dix huit, le neuf octobre

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 9 octobre 2018 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Madame Sarah LAURENS

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Fabien LACOSTE, Dominique SANCHEZ, Odile LACAZE, Robert GAUTHIER, Muriel ROQUES-ETIENNE, Sarah LAURENS, Gisèle DEDIEU, Bruno LAILHEUGUE, Jean-Michel BOUAT, Steve JACKSON, Michèle BARRAU-SARTRES, Enrico SPATARO, Frédéric CABROLIER, Pierre DOAT, Najat DELPEYRAT, Eric GUILLAUMIN, Delphine DESHAIES-GALINIE, Gérard POUJADE, Francis SALABERT, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Hélène MALAQUIN, Blandine THUEL, Michel MARTY, Céline TAFELSKI, Jean-François ROCHEDREUX, Pascal PRAGNERE, Laurence PUJOL, Joëlle VILLENEUVE, Philippe GRANIER, Yves CHAPRON, Agnès BRU, Jacques ROUSSEL, Philippe MARAVAL, Louis BARRET

Membres présents non votants :
Madame Agnès BRU, messieurs Philippe GRANIER, Jacques ROUSSEL, Philippe MARAVAL

Membres excusés : Mesdames, messieurs,
Philippe BONNECARRERE (pouvoir à Muriel ROQUES-ETIENNE), Dominique MAS (pouvoir à Pascal PRAGNERE), Michel FRANQUES (pouvoir à Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL), Naïma MARENGO (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Sylvie BASCOUL-VIALARD (pouvoir à Laurence PUJOL), Geneviève PEREZ (pouvoir à Bruno LAILHEUGUE), Patrick BETEILLE (pouvoir à Louis BARRET), Bruno CRUSEL (pouvoir à Eric GUILLAUMIN), Marie-Louise AT (pouvoir à Michèle BARRAU-SARTRES)

Votants : 46

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 9 OCTOBRE 2018

N° DEL2018_171 : PROJET SCIENTIFIQUE, CULTUREL, EDUCATIF ET SOCIAL DU RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES 2018-2022

Pilote : Réseau des médiathèques

Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, rapporteur,

Le réseau des médiathèques a procédé, depuis 2016, à la conception et à la rédaction d'un projet scientifique, culturel, éducatif et social (PSCS) pour la période 2018-2022.

Il s'agit notamment d'une demande expresse de l'État pour pouvoir obtenir des subventions dans le cadre de la DGD. Ce projet a été également conçu comme un outil de management auprès des équipes, et de discussions approfondies avec les élus et le public. C'est aussi un document évolutif qui a vocation à être mis en œuvre et ajusté en fonction des priorités assignées au réseau et des moyens de la collectivité.

Le PSCS du réseau des médiathèques comporte 3 parties distinctes :

- un **état des lieux**, décrivant avec précision : le contexte général et local (environnement social, géographique, économique, culturel et touristique) ; l'historique et surtout la situation de l'ensemble des structures, et des services du réseau, au niveau des espaces bâtiments, collections, publics, pratiques des publics, offre documentaire et culturelle, éducative et artistique, multimédia, numérique et patrimoniale (59 pages).
- un **diagnostic critique**, établi tant par les responsables de structure et d'équipes, la direction, les élus et le public, évoquant : les conditions d'accès (horaires, tarifs, accès, accueil, communication, signalétique), l'impact sur les publics (fréquentation, connaissance des publics, usages des publics, politique des publics (publics cibles, prioritaires), la politique éducative, artistique et culturelle, les partenariats, l'offre de services (services, collections, ressources numériques, patrimoine écrit), les espaces, structure par structure, les moyens techniques, financiers et humains, le positionnement des médiathèques du réseau au regard des moyennes régionale et nationale, les différents éléments d'appréciation renvoyés par le public (75 pages).
- un **programme d'actions** pour les années 2018-2022, calé sur les axes correspondant du *Projet de territoire Cap 2030* que le conseil communautaire a approuvé en 2016, rappelant les missions des médiathèques, les enjeux et les objectifs propres de ce PSCS, et faisant état ensuite de quelque 284 propositions d'actions concrètes, relatives à : l'identité du réseau, les horaires, les tarifs, les accès, l'accueil, les services (médiabus, boîtes à documents, portage à domicile), les médiathèques comme lieux de liens et de construction du citoyen, les publics cibles et prioritaires, le numérique, l'action culturelle, l'éducation artistique et culturelle, les collections, les projets de rénovation à Cantepau, le patrimoine écrit. Le PSCS évoque également les moyens (partenaires, règlement, organisation interne et structuration du réseau, le management, la formation des personnels, les postes, l'intégration de

nouvelles médiathèques dans le réseau, l'engagement dans le développement durable). Il fait également des propositions en terme de suivi et d'évaluation du présent PSCS .

Ce document a préparé en lien étroit et dans le cadre d'échanges nourris avec les élus de la commission communautaire « culture, sports, politique de la ville ». Son avancement a été présenté à chaque étape clé devant le bureau communautaire.

Il vous est proposé d'approuver le projet scientifique, culturel, éducatif et social du réseau des médiathèques de l'Albigeois.

Le conseil de communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le projet scientifique, culturel, éducatif et social présenté,

VU l'avis favorable du bureau communautaire du 11 septembre 2018,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE le projet scientifique, culturel, éducatif et social du réseau des médiathèques de l'Albigeois, pour la période 2018-2022.

Pour extrait conforme,
Fait le 9 octobre 2018,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL